

LE BRIDGE EST UN JEU DE CARTES, SPORT DE L'ESPRIT QUI SE PRATIQUE AVEC UN PARTENAIRE

*De manière ludique, ce **jeu de stratégie** permet de développer des qualités de réflexion, de concentration, d'analyse, d'autonomie, d'initiative et de mémorisation.*

*La pratique du bridge sollicite des compétences transverses en **développement social** et en **compétences mathématiques** : Logique, raisonnement, calcul mental, organisation de données...*

L'Education Nationale a signé avec La Fédération Française de Bridge (FFB) une convention qui fixe les dispositions de l'apprentissage du bridge en milieu scolaire avec pour objectif de **se servir du jeu pour apprendre**.

Le B2A (Bridge Atlantique Association-Orvault. www.bridge-atlantique.fr) agréé par la FFB, intervient dans les collèges de Nantes et de son agglomération pour répondre aux exigences de cette convention.

Le bridge est une activité périscolaire au même titre que les activités artistiques ou sportives et est donc soumis aux mêmes cadres du règlement intérieur de l'établissement.

Les séances programmées une fois par semaine durent en moyenne 1 heure sur le temps de pause du déjeuner (l'enfant a alors un accès prioritaire à la cantine).

Le Bridge est un loisir. L'enfant y trouvera un espace de détente.

L'initiation est prévue sur deux ans dans le collège et si votre enfant veut poursuivre cette activité, il pourra rejoindre la section « Jeunes » au sein de notre club.

La pratique du bridge au sein du collège nécessite l'adhésion de l'enfant auprès de La Fédération Française de Bridge (www.ffbridge.fr) qui lui attribue une licence (gratuite) obligatoire pour la pratique hebdomadaire de l'activité et pour sa participation aux rencontres inter-établissements ou aux qualifications régionales et à la finale nationale.

Brigitte CELESTE